

Document 1 : retour sur la lutte des classes

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte de classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot oppresseurs et opprimés, se sont trouvés en constante opposition ; ils ont mené une lutte sans répit, tantôt cachée, tantôt ouverte, une guerre qui chaque fois finissait soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la ruine commune des classes en lutte.

La société bourgeoise moderne, qui est issue des ruines de la société féodale, n'a pas surmonté les antagonismes de classes. Elle a mis seulement en place des classes nouvelles, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte à la place des anciennes. Toutefois, notre époque - l'époque de la bourgeoisie - se distingue par un trait particulier : elle a simplifié les antagonismes de classes. De plus en plus, la société se divise en deux grands camps ennemis, en deux grandes classes qui s'affrontent directement : la bourgeoisie et le prolétariat¹.

1. Par bourgeoisie, on entend la classe des capitalistes modernes, qui possèdent les moyens de la production sociale et emploient du travail salarié ; par prolétariat, la classe des travailleurs salariés modernes qui, ne possédant pas en propres leurs moyens de production, sont réduits à vendre leur force de travail pour vivre (note d'Engels dans l'édition anglaise de 1888).

K. Marx et F. Engels, *Le Manifeste du Parti communiste* (1848), in *Œuvres, Économie*, Tome 1, Gallimard, coll. La Pléiade, 1963.

1. Qu'est-ce qui détermine l'appartenance à une classe sociale dans le mode de production capitaliste ? Aidez-vous de la note d'Engels dans l'édition anglaise de 1888.
2. Quelle est la particularité de la société moderne selon Marx ?

Document 2 : classe en soi, classe pour soi

La grande industrie agglomère dans un endroit une foule de gens inconnus les uns aux autres. La concurrence les divise d'intérêts. Mais le maintien du salaire, cet intérêt commun qu'ils ont contre leur maître, les réunit dans une même pensée de résistance-coalition. Ainsi la coalition a toujours un double but, celui de faire cesser entre eux la concurrence, pour pouvoir faire une concurrence générale au capitaliste. Si le premier but de la résistance n'a été que le maintien des salaires, à mesure que les capitalistes à leur tour se réunissent dans une pensée de répression, les coalitions, d'abord isolées, se forment en groupes, et en face du capital toujours réuni, le maintien de l'association devient plus important pour eux que celui du salaire. Cela est tellement vrai, que les économistes anglais sont tout étonnés de voir les ouvriers sacrifier une bonne partie du salaire en faveur des associations qui, aux yeux de ces économistes, ne sont établies qu'en faveur du salaire. Dans cette lutte - véritable guerre civile - se réunissent et se développent tous les éléments nécessaires à une bataille à venir. Une fois arrivée à ce point là, l'association prend un caractère politique. Les conditions économiques avaient d'abord transformé la masse du pays en travailleurs. La domination du capital a créé à cette masse une situation commune, des intérêts communs. Ainsi cette masse est déjà une classe vis-à-vis du capital, mais pas encore pour elle-même. Dans la lutte, dont nous n'avons signalé que quelques phases, cette masse se réunit, elle se constitue en classe pour elle-même. Les intérêts qu'elle défend deviennent des intérêts de classe. Mais la lutte de classe à classe est une lutte politique.

K. Marx, « Misère de la philosophie » (1847), in *Œuvres : Économie, Tome 1*, Gallimard, coll. La Pléiade, 1965.

1. En quoi les salariés sont-ils en concurrence ?
2. Quelle forme peut prendre la « coalition » des salariés ?
3. Suffit-il, selon Karl Marx, d'avoir des intérêts communs pour former une classe sociale ?

Document 3 : une stratification multidimensionnelle

Max Weber a mis au jour le caractère multidimensionnel de la stratification, l'autonomie relative de chacune des trois dimensions : économique, statutaire et politique. Si certains ont eu raison de souligner l'importance de la dimension économique, ils ont en revanche tort de vouloir en faire la source de toutes les répartitions inégales. Sans doute une position élevée dans cet ordre peut-elle favoriser la détention de positions de même niveau dans les ordres politique et de prestige. Mais cette relation n'est ni nécessaire ni en sens unique : une position dans l'ordre politique influe également sur la détention des ressources économiques et sur le prestige dont jouit un individu. La relative autonomie des trois ordres peut engendrer des distorsions entre les positions détenues par un même individu que décrit le concept de non-congruence du statut : le même individu peut occuper des positions de valeur différente sur les trois dimensions.

D'après R. Boudon et alii, *Dictionnaire de la sociologie*, Larousse, 1993.

Les trois échelles hiérarchiques selon Max Weber

Ordre économique	Ordre politique	Ordre social
<i>Classes sociales</i>	<i>Partis politiques</i>	<i>Groupes de statut</i>
Hiérarchie selon la richesse ↑	Hiérarchie selon le pouvoir ↑	Hiérarchie selon le prestige ↑

D'après D. Chamblay et M. Montoussé (dir.), *Manuel SES de 1^{ère}*, Bréal, 2005.

1. En quoi l'analyse de Max Weber se distingue-t-elle de celle de Karl Marx ?
2. Placez les personnalités suivantes dans le tableau : l'abbé Pierre (A), une infirmière (B), un aristocrate ruiné (C), le PDG d'une grande banque (D), Karim Benzema (E), François Hollande (F), la reine d'Angleterre (G).
3. Que traduit le principe de « non-congruence » ? Quelles personnalités illustrent-elles ce principe ?

Document 4 : la distinction selon Pierre Bourdieu

À grand renfort de statistiques, d'entretiens, de descriptions et de photos, le sociologue Pierre Bourdieu montrait comment la culture et les styles de vie fonctionnaient, dans la société française, comme des machines à produire des différences et des hiérarchies. Il mettait ainsi en évidence le fait qu'il existe une certaine correspondance entre la hiérarchie des pratiques culturelles et celle des groupes sociaux. Les formes les plus légitimes, les plus « nobles », de culture (visite des musées et galeries, opéra) sont appropriées par les classes supérieures. Ces dernières sont singées par les classes moyennes, qui se contentent de produits « dégriffés », ersatz de culture légitime : jazz en lieu et place de musique classique, photographie, revues de vulgarisation, cinéma... Les classes populaires, elles, tendent à s'auto-exclure du jeu de la culture (« *ce n'est pas pour nous* »), se contentant de « produits culturels de grande diffusion » : variété, spectacles sportifs, télévision, romans policiers... Même lorsque des pratiques sont partagées par tous les groupes : en matière de musique classique, les ouvriers diront préférer « *Le Beau Danube bleu*¹ », tandis que les cadres préféreront « *Le clavier bien tempéré*² ». Certains iront à la piscine pour se détendre, d'autres iront, tôt le matin, faire des longueurs. C'est ainsi dans virtuellement toutes les pratiques (logement, tourisme, alimentation) que s'exprime ce système de différences de classes. Et même de fractions de classe : les classes supérieures sont par exemple les principales consommatrices de théâtre mais, en leur sein, les individus les mieux dotés en capital culturel (enseignants du supérieur par exemple) s'orienteront davantage vers le théâtre d'avant-garde et mépriseront le théâtre de boulevard prisé par les mieux dotés en capital économique (patrons, professions libérales).

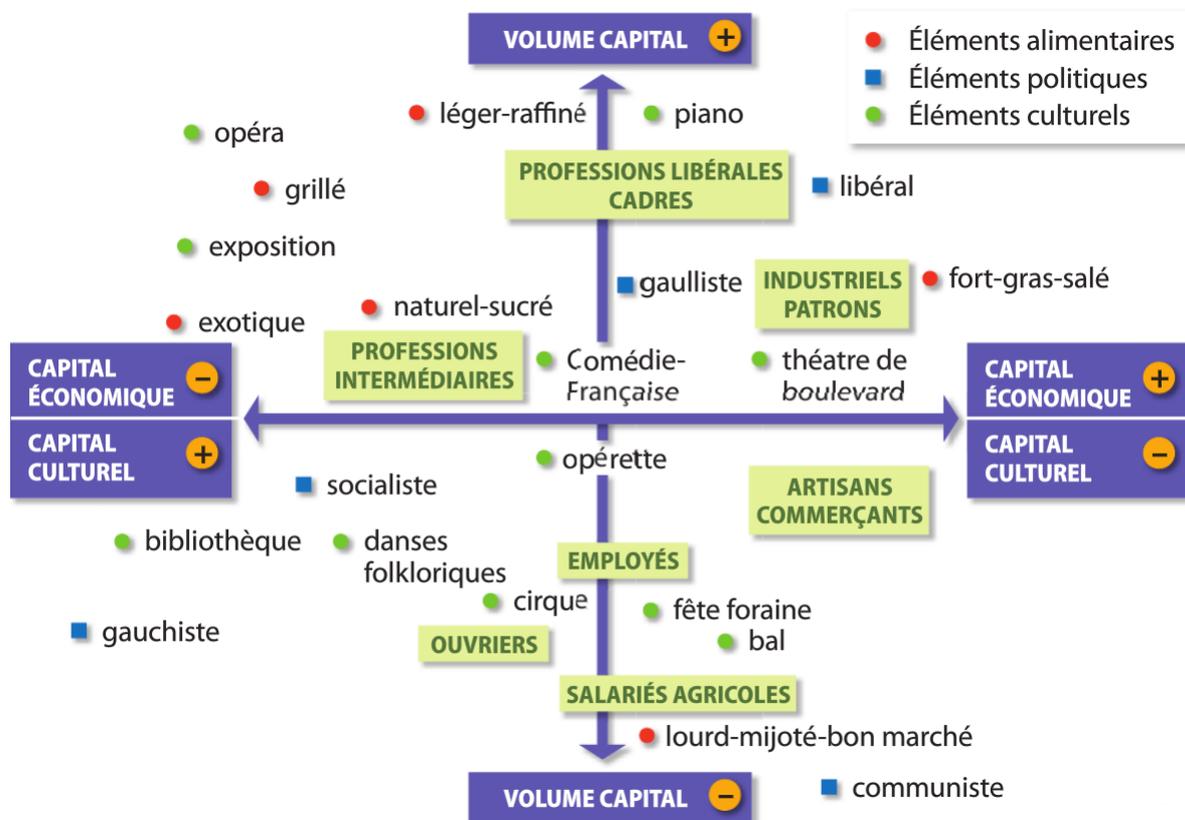
D'après X. Molénat, « Les nouveaux codes de la distinction », *Sciences humaines*, n° 224, mars 2011.

1. Valse de Johann Strauss II (1825-1899) devenue une musique populaire.

2. Œuvre de Jean-Sébastien Bach (1685-1750), considérée comme de portée historique et artistique.

1. Donnez des exemples d'opposition de classes sociales dans le domaine du logement, du tourisme et de l'alimentation.
2. Combien y a-t-il de classes sociales pour Pierre Bourdieu ? Quelles relations entretiennent-elles ?
3. L'approche de Pierre Bourdieu paraît-elle plus proche de celle de Karl Marx ou de celle de Max Weber ?
4. Les classes sociales s'opposent-elles seulement sur le type de biens ou de services culturels qu'elles consomment ?

Document 5 : styles de vie et positions sociales selon Pierre Bourdieu

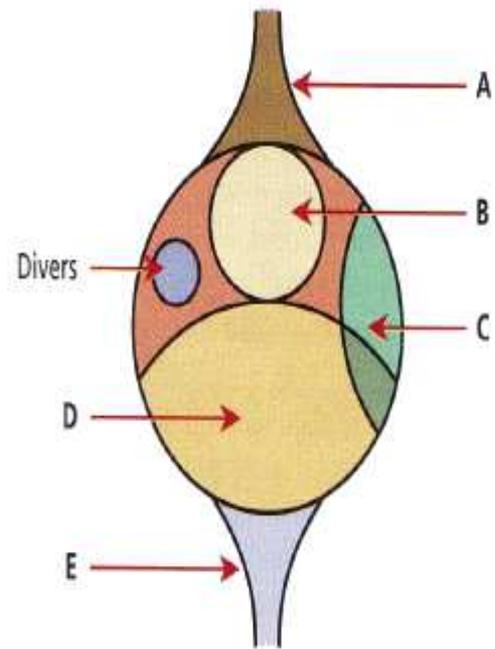


J.-P. Lebel & A. Richet (dir.), *Manuel SES de Terminale*, Hachette, 2012.

1. À quoi correspondent les deux axes qui servent à construire le graphique ?
2. Quel est l'intérêt de faire correspondre les styles de vie et les catégories socioprofessionnelles ?

Document 6 : des classes sociales aux constellations

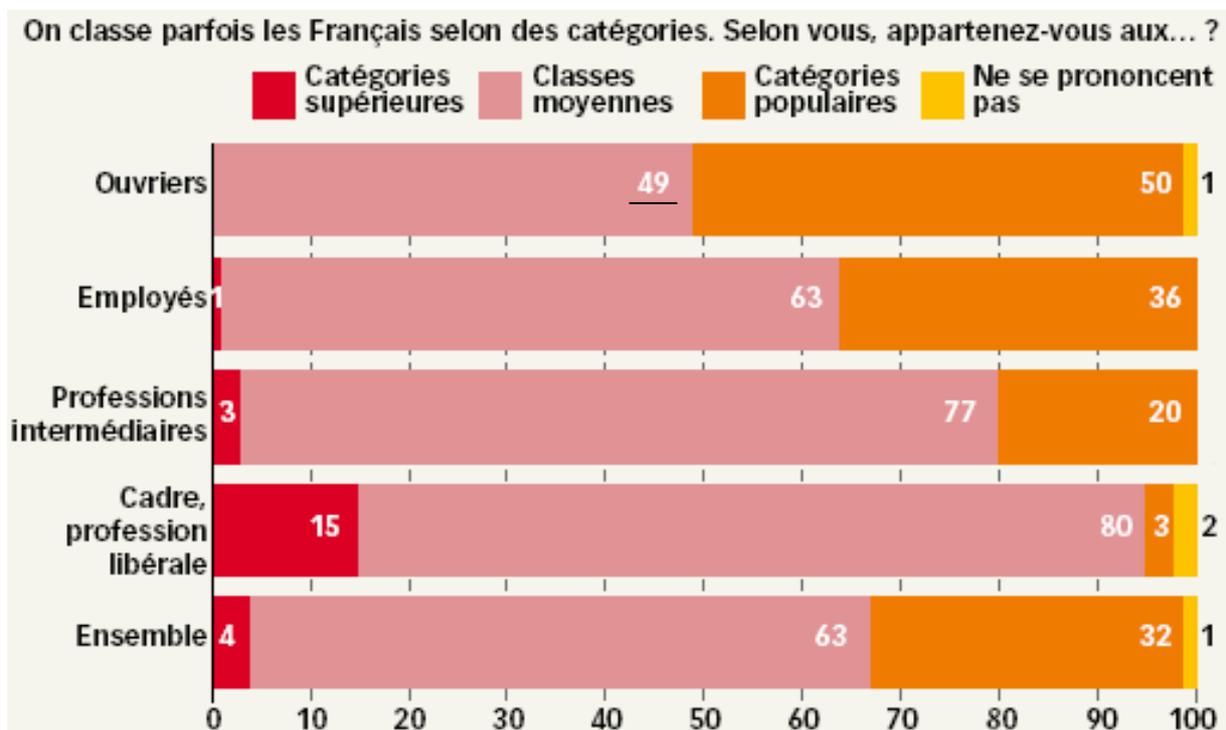
Henri Mendras, dans *La Seconde Révolution française*, décrit le formidable processus de « moyennisation » qu'a connu la société française de 1965 à 1984, faisant éclater les classes sociales traditionnelles. Car, au début du XX^e siècle, la société française est composée de quatre groupes sociaux : les paysans, la bourgeoisie, le prolétariat et les classes moyennes. Chacun possède ses caractéristiques propres, sa culture, ses modes de vie. Mais les Trente Glorieuses vont faire éclater ces groupes aux revenus et aux styles de vie si différents. Vers quel type de société bascule-t-on alors ? À une perception marxiste de la société en termes de classes sociales opposées, Henri Mendras propose de lui préférer une « vision cosmographique ». Le sociologue organise la société française autour de deux constellations : la « constellation populaire » qui rassemble les ouvriers et les employés, et la « constellation centrale » composée de cadres, d'enseignants et d'ingénieurs. Gravite autour des deux constellations la galaxie des indépendants, et se positionnent aux extrémités les pauvres et l'élite. À elles seules, les deux constellations occupent une majeure partie du ciel social français. Elles concentrent les trois quarts de la population totale, contre 15 % pour les indépendants, 7 % pour les pauvres et 3 % pour l'élite. Le noyau dur de la « constellation centrale » est constitué des cadres.



D'après P. Paradis, « Des classes sociales aux constellations », *Sciences humaines*, hors série n° 24, octobre-novembre 2001.

1. Qu'est-ce que le processus de moyennisation décrit par Henri Mendras ?
2. Associez aux lettres A à E du schéma les différentes catégories sociales présentée dans le document.
3. Pourquoi l'analyse d'Henri Mendras conduit-elle à relativiser le concept de « classe sociale » ?

Document 7 : les déclarations d'appartenance à une classe sociales selon la PCS



L. Maurin, « La France n'est pas moyennisée », *Alternatives Économiques*, hors-série n° 82, octobre 2009.

1. Rédigez une phrase avec la donnée soulignée afin d'en expliciter le sens.
2. Ce document atteste-t-il d'une moyennisation de la société française ?

Document 8 : que reste-t-il de la classe ouvrière ?

La classe ouvrière en tant que telle a éclaté sous l'impact de différentes forces centrifuges : désindustrialisation ; perte de ses bastions traditionnels (le Nord et la Lorraine, la Loire) ; informatisation de la production et chute de la demande de travail non qualifié ; division géographique de l'espace ouvrier ; différenciation sexuelle ; déclin continu et accéléré du PCF ; perte de l'espoir collectif et diminution corrélative du sentiment d'appartenance à « la » classe. Sans oublier le désintérêt désormais affiché des intellectuels pour tout ce qui touche au monde ouvrier. Le monde ouvrier n'a pas disparu, mais la condition ouvrière s'est profondément transformée au cours de ces vingt dernières années. Elle a perdu une partie de son assise dans le monde industriel et s'est plutôt développée dans le secteur tertiaire, du fait de la prolétarianisation des employé(e)s, dont l'exemple type est celui des caissières.

S. Beaud, « Les ouvriers après la classe ouvrière », *Alternatives Économiques*, n° 177, janvier 2000.

1. Expliquez le premier passage souligné.
2. Expliquez le second passage souligné.

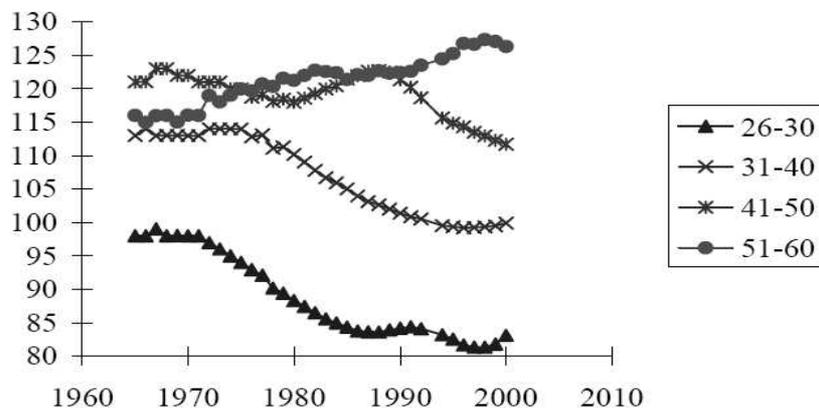
Document 9

Evolution des inégalités de niveau de vie entre les ouvriers et les cadres supérieurs			
	Nombre d'années qu'il faudrait aux ouvriers pour atteindre le niveau de vie des cadres supérieurs	Rapport du salaire des cadres supérieurs / ouvriers	Croissance du pouvoir d'achat moyen annuel des ouvriers au cours des 5 dernières années (en %)
1955	29	3,9	4,8
1960	50	3,9	2,8
1965	40	4,0	3,5
1970	37	3,8	3,7
1975	36	3,4	3,5
1980	65	2,9	1,6
1985	372	2,7	0,3
1990	353	2,8	0,3
1995	316	2,6	0,3
1998	151	2,5	0,6
2007	166	2,7	0,6

Observatoires des inégalités, « Salaires : quand les ouvriers vont-ils rattraper les cadres ? », 25/11/2010, <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1308>.

1. Rédigez une phrase avec les données de la première ligne du tableau.
2. Caractérissez les grandes périodes qui se dégagent de l'étude de ce tableau.
3. En quoi ce document atteste-t-il d'un retour des classes sociales ?

Document 10 : salaire relatif des différentes classes d'âge (moyenne nationale = 100)



L. Chauvel, « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social », *Revue de l'OFCE*, janvier 2006.

1. Donnez la signification des données pour les âges extrêmes en 2000.
2. Calculez la disparité des salaires entre les 26-30 ans et les 51-60 ans en 1965 et en 2000.
3. Quelle conclusion tirez-vous de ce document ?

Document 11 : les inégalités entre hommes et femmes en France et en Europe

		Hommes	Femmes
Éducation	Part des étudiants à l'université en France en 2009-2010	42,3 %	57,7 %
Santé	Espérance de vie à la naissance en France en 2010	78,1 ans	84,8 ans
	Espérance de vie à la naissance en Europe en 2008	76,4 ans	82,4 ans
Chômage	Taux de chômage en France en 2010	8,9 %	9,4 %
	Taux de chômage en Europe en 2010	9,6 %	9,5 %
Salaires	Tous temps de travail confondus, en France en 2006, les femmes gagnent	-	26,7 % de moins
	Pour des temps complets, en Europe en 2005, les femmes gagnent	-	23 % de moins
Emploi	Taux de temps partiel subi en France en 2009	3 %	8,3 %
Pauvreté	Taux de pauvreté en France en 2009 (au seuil de 50 % du revenu médian)	6,3 %	7,2 %
	Taux de pauvreté en Europe en 2009 (au seuil de 50 % du revenu médian)	9,5 %	10,3 %
Conditions de vie	Temps journalier consacré au travail domestique en France en 1999	2 h 24	3 h 52
Vie politique	Part des députés à l'Assemblée nationale française en 2007	81,5 %	18,5 %
	Part des députés au Parlement européen en 2009	65,1 %	34,9 %

J.-P. Lebel & A. Richet (dir.), *Manuel SES de Terminale*, Hachette, 2012.

1. Les inégalités entre hommes et femmes sont-elles plus fortes en France ou en Europe ?
2. Comment expliquer les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail ?
3. Les inégalités entre hommes et femmes invalident-elles l'analyse en termes de classes sociales ?

Document 12

Les PCS, en raison de la multiplicité des variables à partir desquelles elles sont construites, possèdent toujours une valeur descriptive et explicative importante des pratiques sociales. Les comportements se rapprochent ou se différencient en fonction d'autres déterminismes que celui du groupe au fur et à mesure que les frontières entre les groupes sont moins étanches. Les niveaux de ressources identifient avec moins de clarté les catégories socioprofessionnelles. L'émergence d'une culture juvénile produit, en certains domaines, des effets de proximité générationnelle plus forts que ceux de l'origine sociale. Enfin, l'élévation générale du niveau scolaire rend les rapports entre le diplôme, l'origine sociale et l'activité professionnelle de plus en plus hybrides. Les conditionnements liés au milieu social n'ont pas disparu, mais ils se diversifient. Si pour l'ensemble des pratiques sociales les PCS continuent d'être un outil de référence, dans bien des domaines d'autres facteurs sont plus pertinents : statistiquement, la culture « s'explique » davantage par le diplôme ; le vote par la religion ; la consommation par les revenus.

D'après F. Dubet & D. Martuccelli, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Seuil, 1998.

1. Citez les facteurs dont la pertinence s'accroît pour expliquer les pratiques sociales.
2. Illustrez la phrase soulignée.

Document 13 : quelle place pour les immigrés sur le marché du travail ?

L'impact de l'immigration sur le marché du travail est beaucoup moins important que ce que croient nombre de Français ou de responsables politiques. Cela s'explique par le fait que la concurrence entre immigrés et non-immigrés est relativement faible. Les emplois convoités ne sont en général pas les mêmes : les immigrés sont souvent disposés à accepter les postes que les locaux ne veulent plus occuper, soit parce qu'ils sont dépréciés, soit parce que les conditions de travail y sont trop dures. Et quand ce n'est pas le cas, la demande supplémentaire générée par les consommateurs que sont aussi les immigrés contribue à créer les emplois qu'ils sont venus chercher en traversant les frontières. En réalité, la concurrence joue essentiellement entre anciens immigrés et nouveaux arrivants. Le marché du travail est en effet segmenté : les perspectives d'embauche des migrants non qualifiés sont souvent cantonnées à certains secteurs tels que la restauration, la construction, la garde d'enfants, le soin aux personnes âgées... Et y compris au sein de ces secteurs, les métiers sont très cloisonnés. Dans la construction, par exemple, il n'est pas rare que les hiérarchies professionnelles s'organisent par rapport à l'origine des salariés. Sur les chantiers de gros œuvre, les manœuvres non qualifiés sont majoritairement des immigrés d'Afrique de l'Ouest, les ouvriers un peu plus qualifiés sont en grande partie des Maghrébins, les chefs d'équipe des Portugais et les cadres des Français. Résultat : ceux qui ont le plus de raisons de craindre les effets négatifs de l'immigration sur le marché du travail sont... les immigrés eux-mêmes, pour peu qu'ils soient arrivés un peu moins récemment que les autres.

D'après L. Jeanneau, « Pourquoi l'immigration ne menace pas l'emploi ? », *Alternatives Économiques*, n° 302, mai 2011.

1. Quels sont les préjugés suggérés par la première phrase du document ?
2. Quelle est l'idée principale du texte ?
3. Citez d'autres domaines où l'origine ethnique est discriminante.